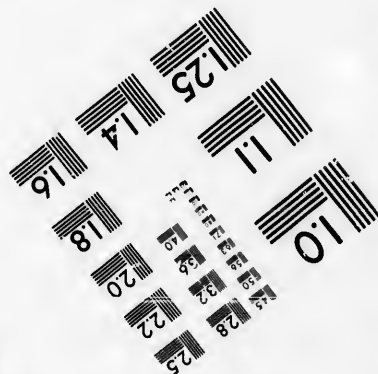
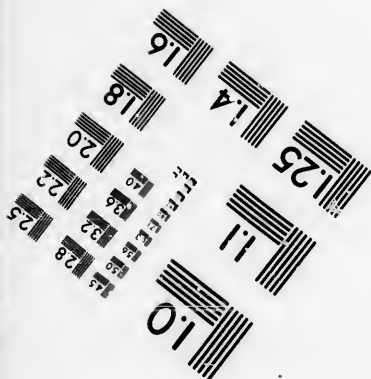
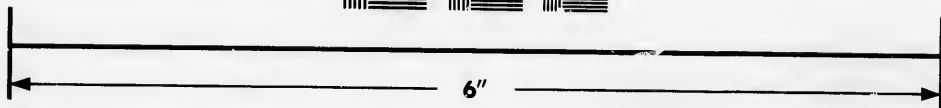
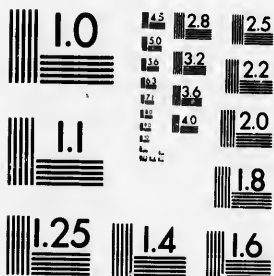


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: [Printed ephemera] [2] p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

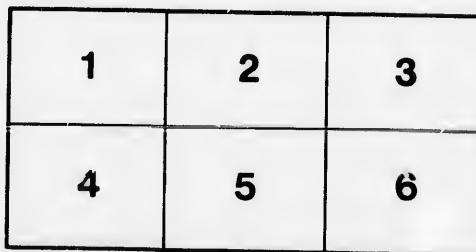
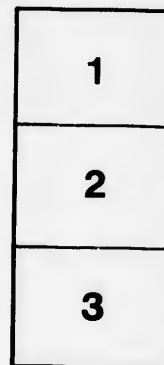
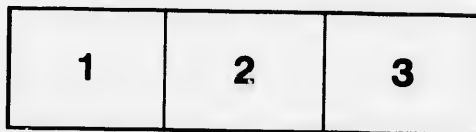
Douglas Library
Queen's University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Douglas Library
Queen's University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire
détails
ues du
t modifier
ger une
filmage

ées

e

errata
d to
t
e pelure.
on à

32X

EVECHÉ DES TROIS-RIVIÈRES, LE 10 SEPTEMBRE 1887.

[Lettre

A Son Eminence le Cardinal SIMEONI,

Préfet de la S. C. de la Propagande.

EMINENCE,

Dans ma lettre du 28 juillet dernier, je disais : " Il y a encore plusieurs autres observations importantes à faire, spécialement en ce qui regarde les componendes que Mgr Cameron a mises en partage, contrairement à un indult particulier qui m'a constamment autorisé à les appliquer à *mon propre usage*. Je les ai employées presque totalement aux besoins du diocèse, sans m'en rien réserver pour mes vieux jours. " Et pourtant : "*dignus est operarius mercede sua* ! "

Voici quelques-unes de ces observations qui pourront vous être utiles pour mieux juger la situation du diocèse des Trois-Rivières et la question de justice dans le partage des dettes de ce diocèse.

1o. Lorsque j'ai pris l'administration financière du diocèse des Trois-Rivières en 1861, je l'ai trouvé grevé d'une dette d'environ \$96 mille piastres avec un intérêt de plus de \$6 mille piastres à payer par année sur cette dette.

L'actif ne présentait qu'un revenu d'environ \$2 mille piastres annuellement pour payer ces intérêts et rembourser ce capital ! C'est dire que la Corporation épiscopale était dans l'impossibilité de tenir ses engagements. Il n'y avait plus qu'à compter sur l'indulgence des créanciers, et la générosité du clergé et des fidèles pour sauver l'institution épiscopale d'une ruine complète, et le diocèse du déshonneur de la banqueroute ; c'était une rude besogne à accomplir ! Avec la grâce de Dieu, j'eus le courage de l'entreprendre et de la mener à bonne fin, grâce à la bonne volonté que je rencontrai généralement, malgré les faibles ressources du diocèse.

2o. Il va sans dire qu'ayant de si lourds sacrifices à demander aux créanciers et aux diocésains, il m'a fallu donner l'exemple. Aussi depuis cette époque jusqu'à ce jour, je n'ai guère demandé à la Corporation épiscopale que la nourriture, le vêtement et le logement. J'aurais bien pu, il me semble, exiger des honoraires convenables comme on le faisait ailleurs ; mais j'ai tout sacrifié pour sauver la Corporation épiscopale et les institutions diocésaines du désastre.

3o. Depuis que je suis devenu évêque des Trois-Rivières, j'ai continué à faire les mêmes sacrifices, comptant sur la stabilité de l'existence du diocèse tel que je l'avais reçu. Cependant un indult pontifical accordé à mon Vénérable Prédécesseur et toujours renouvelé depuis, m'autorisait à employer à

ANNV/72

1600

NOT. T. 128. BIST. T. CANTAS. 302

HIST/14
LF
F5012
1887
L-51

non prope usque les composées provenant des dispenses de mariage. Voici le texte de l'indult : " *1o Converterendi in proprium usum mulctas multas à fidelibus percipiendas in churgenis dispensationibus matrimonialibus*".....

4o Il m'eût été facile à l'aide de ces fonds de faire des économies suffisantes pour assurer mes vieux jours et faire certaines bonnes œuvres bien légitimes. Je n'en ai pris qu'une bien minime partie pour certaines dépenses d'un caractère personnel, c'est-à-dire, \$200 piastres par année, ainsi qu'il appert au livre de comptes ; le reste, c'est-à-dire, environ \$2,400 piastres par année a été employé aux œuvres diocésaines. Je ne le regrette pas ; mais je déclare que c'est au diocèse des Trois-Rivières que j'ai fait ces dons et non au diocèse de Nicolet. Si j'avais pu prévoir la division qui a été faite de mon diocèse, je ne les aurais certainement point faits. C'est au diocèse des Trois-Rivières tel qu'il était avant la division qui en a été faite en 1885 que j'ai sacrifié les honoraires que j'avais le droit d'exiger depuis 1861 jusqu'à 1885, et fait don de ces fonds. Mgr. Cameron n'avait pas le droit de les mettre en partage pour en faire bénéficier le diocèse de Nicolet contrairement à ma volonté, puisque les Conciles de Trente déclare que les volontés des donateurs doivent être religieusement observées : " *Dantium voluntates esse sacrosancte observandas.* "

5o Il me semble donc que j'ai le droit de réclamer personnellement la partie de ces fonds que Mgr. Cameron a voulu appliquer au diocèse de Nicolet en ordonnant de les mettre en partage, ce qui ferait une somme de plus de \$1,200 piastres par année, pendant 15 ans, c'est-à-dire, depuis le 1er mai 1870 jusqu'au 9 juillet 1885. Ce ne serait évidemment qu'un honoraire convenable pour les 24 années que j'ai consacrées avec tant de labeurs au bien du diocèse des Trois-Rivières, pour le tirer de l'abîme de la banqueroute où il allait tomber ; c'est-à-dire un honoraire de \$750 piastres par année, de la partie sud du diocèse des Trois-Rivières, aujourd'hui diocèse de Nicolet.

6o Quant à l'autre partie de ces fonds qui reste au bénéfice du diocèse des Trois-Rivières à qui je les ai donnés, je ne les regrette point, et je n'ai nullement l'intention de les redemander.

Que Votre Eminence veuille donc me faire remettre cette dernière somme qui m'appartient personnellement, et dont j'ai besoin pour répondre à des obligations personnelles et soutenir ma vieillesse.

Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement cette réclamation, Je prie

Votre Eminence

d'agréer l'assurance

de mon plus profond respect,

† L F EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

